



Dossier du BHI N° S3/3075

LETTRE CIRCULAIRE 12/2013
8 février 2013

**RAPPORT SUR LA 17^{ème} SESSION DU SOUS-COMITE DES RADIOCOMMUNICATIONS
ET DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE (COMSAR 17)**

Références : A. LC 89/2012 du 10 octobre : *SMAN4*.
B. LC 7/2013 du 21 janvier : *contribution de l'OHI à l'élaboration d'un code obligatoire pour les navires exploités dans les eaux polaires*.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La 17^{ème} session du sous-comité des radiocommunications et de la recherche et du sauvetage (COMSAR 17) de l'Organisation maritime internationale (OMI) s'est tenue au siège de l'OMI, à Londres, du 21 au 25 janvier. Le directeur Iptes, l'adjoint au directeur Wyatt et le vice-président du sous-comité du Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN) de l'OHI y ont représenté l'OHI. Les coordinateurs des zones NAVAREA suivantes y ont également été représentés : *NAVAREA I (RU)*, *NAVAREA II (France)*, *NAVAREA IV et XII (USA)*, *NAVAREA XVII et XVIII (Canada)* et *NAVAREA XIX (Norvège)*. La session a été suivie d'une réunion du groupe de travail du SMAN sur la révision des documents (DRWG), ainsi que l'annonçait la lettre en référence A.

COMSAR 17

2. Les paragraphes qui suivent traitent de questions présentant un intérêt particulier pour l'OHI.

3. Le sous-comité a examiné trois soumissions de l'OHI. Il a noté les résultats de SMAN4, a approuvé une révision de l'Annexe 7 du document MSC.1/Circ.1382/Rev.1 contenant le questionnaire sur la disponibilité d'installations et services à terre destinés au Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM), et a approuvé la proposition de projets d'amendements aux résolutions de l'OMI A.705(17) sur la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime et A.706(17) sur le Service mondial d'avertissements de navigation. Le sous-comité a également pris note du rapport du président du groupe de coordination NAVTEX de l'OMI.

4. COMSAR 17 a examiné plusieurs propositions et questions relatives à la modernisation du SMDSM et a décidé de créer un groupe de travail technique (TWG). Le TWG a été chargé de fournir des commentaires et des conseils sur les principes fondamentaux proposés, de déterminer comment les systèmes de radiocommunications existants devraient être pris en compte, de préparer un projet de document initial sur les résultats de la révision de haut niveau du SMDSM et de préparer un mandat pour le groupe de correspondance sur le réexamen du SMDSM, qui doit présenter un rapport à la prochaine réunion.

5. Le COMSAR a également poursuivi ses travaux sur la « e-navigation » et sur la préparation d'une liste finale de solutions envisageables en ce qui concerne les radiocommunications. Le sous-comité a noté qu'un essai effectué dans les détroits de Malacca et de Singapour avait démontré avec succès l'utilisation de la norme S-100 de l'OHI pour la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM).

6. Le sous-comité a examiné les aspects pertinents du projet de code polaire, aspects qui ont été renvoyés au groupe de travail SAR et au groupe de travail technique pour examen approfondi avant d'être communiqués au sous-comité de la conception et de l'équipement du navire (DE). Les points discutés n'ont pas eu d'impact direct sur la contribution de l'OHI au DE57 présentée en référence B.

7. COMSAR 17 a terminé ses travaux par une discussion détaillée de la proposition de réorganisation de la structure des sous-comités de l'OMI.

8. Il a été décidé de ne pas procéder à l'élection du bureau pour 2014 tant que la réorganisation de la structure des sous-comités de l'OMI n'est pas finalisée. Il a été confirmé que M. C. Salado (Chili), président, et M. Ringo Lakeman (Pays-Bas), vice-président, continueraient dans leurs fonctions respectives pour le reste de l'année 2013.

9. Le rapport complet au Comité de la sécurité maritime (MSC), document COMSAR17/14, sera mis en ligne à la page « documents de l'OMI » du site web de l'OHI, dès sa publication par l'OMI.

Groupe de travail du SMAN sur la révision des documents

10. Le groupe de travail sur la révision des documents du sous-comité du Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN) révisé actuellement la documentation du SMAN comme indiqué à la référence A. Le GT s'est réuni à l'OMI la semaine suivant COMSAR 17 afin de tirer parti de la présence des membres du GT qui avaient auparavant assisté à COMSAR 17 (Chine, Etats-Unis, France, RU, Inmarsat, IMSO, OMM et BHI). Le GT a effectué une révision finale des résolutions de l'OMI A.705(17), telle qu'amendée « *Diffusion des renseignements sur la sécurité maritime* » et A.706(17), telle qu'amendée, « *Service mondial d'avertissements de navigation* » et a préparé des projets d'amendements rédactionnels au manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les RSM (Publication S-53 de l'OHI) pour examen plus approfondi lors de SMAN5.

11. Les entrées relatives aux zones NAVAREA et les entrées nationales dans l'Annexe 8 du plan-cadre du SMDSM ont été examinées et des éléments appelant une action des coordinateurs nationaux, de sous-zone et NAVAREA concernés ont été identifiés. Un questionnaire révisé sur les appréciations des utilisateurs du SMAN a été élaboré pour diffusion aux membres du SMAN et recueil de leurs commentaires, avant d'être mis en ligne sur le site web.

12. Le GT a également révisé le projet d'ordre du jour provisoire de SMAN 5 et a mis à jour la « liste d'actions » de SMAN4. Ces documents sont disponibles à la page SMAN du site web de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur